

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2011

L'an deux mille onze, le vingt du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPANGES, dûment convoqué, s'est réuni, à 19 h 30, en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Rénato GOBBER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de la convocation : 12 janvier 2011

**** PRESENT(E)S :** Rénato GOBBER, Roger BORDET, Yves MICHOUX, Eliane BERNAY, Philippe MAILLET, Martine GRENAT, Sébastien COTTET-DUMOULIN, Nicolas MESNIL, Alain BESSON, Damien LAFFIN, Monique BUFFET, Emmanuel RUFFIER, Emmanuel BARATAY.

**** ABSENT(E)(S)-EXCUSE(E)(S) :** Nathalie CHAMOT, Sandra BAUD.

**** POUVOIR(S) :** Nathalie CHAMOT à Nicolas MESNIL, Sandra BAUD à Rénato GOBBER.

**** SECRETAIRE(S) :** Monique BUFFET, Martine GRENAT.

ORDRE DU JOUR INITIAL :

- Convention avec Chablais Inter Emploi pour la mise à disposition de personnel
- Règlement cantine
- Consultation pour un emprunt affecté au nouveau bâtiment communal
- Association Temps Libre 2222 (TL 2222)
- Nomination du nouveau Correspondant Défense
- Programme de travaux ONF 2011
- Proposition d'une charte de partenariat avec la Commune du Grand-Bornand pour les compétitions de Biathlon
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Déclaration d'Intention d'Aliéner
- Urbanisme
- Informations diverses
- Questions diverses

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 40.

Mesdames Monique BUFFET et Martine GRENAT sont désignées en qualité de Secrétaires de Séance

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 décembre 2010, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter deux nouveaux sujets :

- demande de participation financière de la direction générale des Hôpitaux du Léman – Hôpital Georges Pianta – pour l'Equipe Mobile Psychosociale ;
- mise en place de la convention annuelle avec le Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) relative à des actions de formation avec participation financière de la collectivité (hors cotisation : infra – intra, catalogues payantes, ...)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications de l'ordre du jour proposées par Monsieur le Maire.

I.- Convention avec l'Association Chablais Inter Emploi pour la mise à disposition de personnel :

Une convention avec Chablais Inter Emploi a été acceptée pour la mise à disposition d'un personnel à la cantine et aussi pour le droit d'accueil en cas de grève de l'Education Nationale.

II.- Association Temps Libre 2222 (TL 2222) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la situation actuelle de l'Association TL 2222. Cette structure pourrait être portée par le SIVOM dans le cadre de ses activités futures sans que les charges augmentent.

III.- Règlement Cantine :

Le règlement de la cantine a été adopté par le Conseil Municipal et sera mis en application immédiatement.

IV.- Consultation pour un emprunt affecté au nouveau bâtiment communal :

Sur accord à l'unanimité du Conseil Municipal, un emprunt de 150 000 € sera sollicité pour financer le nouveau Bâtiment Communal.

V.- Nomination du nouveau Correspondant Défense :

Un nouveau Correspondant Défense a été nommé : Monsieur Roger BORDET ;

VI.- Programme de Travaux ONF pour 2011 :

Comme chaque année, l'ONF effectuera des travaux sur le territoire communal. Pour cette année, un sentier sera créé à Baine, sous réserve de l'accord des riverains.

VII.- Proposition d'une charte de partenariat avec la commune du Grand-Bornand pour les compétitions de Biathlon :

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de ne pas signer la charte de partenariat.

VIII.- Débat d'Orientation Budgétaire :

Monsieur le Maire liste au Conseil Municipal les projets qu'il souhaite voir portés par le Budget Principal 2011 et demande à l'Assemblée d'ouvrir le débat sur :

a) Investissement :

Achat terrains Voie Nouvelle : 80 000 €

Travaux Voie Nouvelle : 190 000 €

Goudronnage Chemin des Viots jusqu'aux containers poubelles : 30 000 €

Captage des Granges : 30 000 €

Tennis : 25 000 €

Matériel Services Techniques : 30 000 €

Gîtes (travaux urgents : réfection 2 gîtes) 30 000 €

Chaudières (église = écoles) : 8 000 €

Bâtiment Technique Communal : 200 000 €

Les jeux d'enfants seront également prochainement sécurisés.

b) PLU : 40 000 €

c) Emprunt/dette : 150 000 €

Décision : le débat porte sur l'ensemble des points présentés par Monsieur le Maire.

IX.- Hôpitaux du Léman – Hôpital Georges Pianta : demande de participation financière de l'Equipe Mobile Psychosociale :

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande.

X.- Convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) relative à des actions de formation avec participation financière de la collectivité :

Devant le manque de précision du courrier d'accompagnement de la dite convention, le Conseil Municipal décide d'ajourner la décision et dit que la dite convention sera reportée à l'Ordre du Jour du prochain Conseil Municipal.

DIA

N° 95 : Vente LARDON à G Vuattoux : Parcelle section B 944 + 951+1244+1239 de 2201 m² en zone UA + UB. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas préempter

URBANISME

Autorisations d'Urbanisme

Déclarations Préalables :

Aucune DP déposée

Certificats d'Urbanisme opérationnels :

Aucun CU)b déposé

Permis de construire :

PC 074 057 11 B 0001 / Mr RANDO Angélo : construction d'une maison d'habitation

PC 074 057 11 B 0002 / Mme RUFFIER Raymonde : construction d'une maison d'habitation

Pas d'objection de la commune. Ils seront transmis à la DDT

Fin du Conseil à 22 h 45, la séance est levée.